

LES NOUVELLES TECHNOLOGIES DE COMMUNICATION, VECTEURS DE LA « REVOLUTION DEMOCRATIQUE ARABE » : LE CAS TUNISIEN

Tant en Tunisie que dans le monde arabe, l'espace public est fortement marqué par ce que d'aucuns appellent le néopatriarcat,¹ où le véritable pouvoir est détenu par le *zaïm* (président ou monarque), et tant dans leur structure que dans leur mode de production, les médias tous confondus qui évoluent dans cet espace, reproduisent le modèle de l'Etat patrimonial.

Mais depuis une dizaine d'années, cette configuration de l'espace public bute sur la nouvelle donne technologique de la communication représentée à la fois par l'irruption des antennes paraboliques dans les foyers et par les usages de plus en plus généralisés d'Internet. Aujourd'hui, après le départ de Ben Ali et la chute de son régime, les technologies de communication comme Internet y ont largement contribué, et le grand mérite revient aux jeunes internautes qui ont su les utiliser intelligemment en déployant des méthodes d'action et un discours radicalement opposés à ceux de leurs aînés.

La configuration médiatique sous Ben Ali

En théorie, la législation sur la presse, tout comme les conventions internationales auxquelles l'État a souscrit, proclament les principes de la liberté d'expression, d'opinion et d'édition, ainsi que le droit du citoyen à l'information. Cependant, la pratique et la conduite des pouvoirs publics à cet égard sont délibérément ambiguës et marquées par une détermination à vouloir régenter les médias. À titre d'exemple, en Tunisie, l'autorisation de paraître pour une publication est conçue comme un privilège que le pouvoir politique octroie à qui bon lui-semble et peut être retiré à tout moment, d'une façon ou d'une autre.² Ainsi, le droit de faire paraître un titre, d'accéder aux sources d'informations, d'imprimer et de mettre en circulation un journal «via» les sociétés de diffusion, de bénéficier de la publicité publique ou privée, des abonnements de l'Administration ou d'obtenir des subsides de l'État..., ne sont pas des droits mais des gratifications accordées par les gouvernants. Et cette configuration des relations entre la presse et le pouvoir contribue à alimenter une culture de l'allégeance de la première à l'égard du second.³

¹ Hisham Sharabi (1996). *Le néopatriarcat*. Paris : Mercure de France.

² Plusieurs publications de renom du temps de Bourguiba, comme *Le Maghreb*, *Errai*, *Le Phare*, ont disparu. Ce fut le cas aussi récemment du magazine de télévision «7/7» dont sa propriétaire Souhayr Belhassen fut acculée à le saborder peu après les élections présidentielles d'octobre 1999. Les ressources publicitaires provenant des entreprises publiques et privées, s'étaient subitement tariées à la suite des injonctions données par les autorités politiques.

³ Cf, Larbi Chouikha (1992). Fondements et situation de la presse en Tunisie : essai d'analyse, in *l'Information au Maghreb*. Tunis : Ed Cérés/Production, pp 71-94.

Et la décision de libéraliser les ondes ne déroge pas aux dites logiques. En autorisant les personnes privées à devenir propriétaire de stations de radio ou de télévision, les gouvernants mettent en œuvre les mêmes schèmes équivalents à ceux qui imprègnent leur gestion de la presse écrite.⁴ Ainsi, en plus de la législation sur la presse souvent répressive, le propriétaire d'un média doit nécessairement se soumettre aux injonctions « d'un code de bonne conduite » constitué de variables — visibles et non visibles — dictées par des contingences politico-personnelles du moment.

Par conséquent, dans cet espace public, l'information dite « libre », et le journaliste dit « indépendant », ne peuvent se concevoir et se déployer que dans un cadre étriqué, constitué de principes explicites et surtout, implicites, dont seul l'État se réserve le droit de délimiter et d'apprécier ces principes en fonction des contingences politiques du moment et sous couvert du sens qu'il donne à des notions comme : « l'intérêt général », ou encore, la « contrainte nécessaire ».⁵

Ces technologies qui défient les pouvoirs autoritaires

Mais cette configuration de l'espace public bute depuis une dizaine d'années sur la nouvelle donne technologique de la communication représentée à la fois par l'introduction des antennes paraboliques dans les foyers et des usages de plus en plus généralisés d'Internet. Et pour la première fois, grâce à ces nouveaux usages, des individus et groupes d'individus peuvent aménager des espaces d'autonomie en dehors de tout contrôle étatique.

Depuis la fin des années 1990, le nombre des paraboles ne cesse de croître parallèlement à la désaffection des publics de leur télévision nationale, et rares sont les pays qui ont pris le risque d'une interdiction générale des équipements paraboliques. Mais dans le même temps, un ensemble de dispositions juridiques tente d'en limiter la diffusion : subordination à autorisation administrative et redevance forfaitaire annuelle (Tunisie, loi du 24 juillet 1995), institution d'une taxe d'installation (Maroc, décret-loi du 13 octobre 1992), très forte taxation de l'importation des paraboles (Algérie, loi de finances 1990).⁶ Cependant, l'importance des marchés parallèles et les *hi'yâl* (ruses) de toutes sortes auxquels recourent les individus pour se brancher, ont rendu le contrôle impossible à effectuer. Ce faisant, plusieurs États à l'instar de la Tunisie ont renoncé à mettre en œuvre ces dispositifs.

⁴ Cf. Larbi Chouikha (2005-2006). « L'audiovisuel en Tunisie : une libéralisation fondue dans le moule étatique », *L'Année du Maghreb*, II, p. 549-558.

⁵ Que Michel Camau définit comme « celle de la légitimation de la domination par association du "pouvoir", détenteur des moyens de coercition, à un ensemble de symboles, normes et valeurs, transcendant les conflits », in, l'introduction de l'ouvrage collectif du Michel Camau (dir.) (1987). *Tunisie au Présent. Une modernité au-dessus de tout soupçon ?* Paris : Ed du CNRS, p. 13.

⁶ Jean-Philippe Bras (1999). « Les paradoxes de la parabole : images et identités au Maghreb », *Hermès*, 23-24, p. 235-242.

Dans un premier temps, les populations se sont rabattues sur les chaînes satellitaires occidentales pour assouvir leur besoin en information et en divertissement. Mais au lendemain de la guerre du Golfe (1991), plusieurs chaînes satellitaires arabes — à capitaux privés mais aussi des chaînes étatiques —, font leur apparition. La volonté des chaînes d'Etat de monter sur le satellite était dictée par des considérations d'ordre politique de ne pas laisser ce monopole aux capitaux privés, majoritairement saoudiens, et d'exercer leur contrôle tout en maintenant un lien avec leur population vivant hors du pays. Mais la plus prisée des spectateurs arabes est la chaîne d'information privée qui émet depuis 1996 à partir du Qatar : «El Jazeera». Outre le fait qu'elle diffuse des informations en continu à la manière de la CNN américaine, son succès s'explique aussi par le fait que, plus elle critique les pouvoirs publics en place, plus sa popularité dans le monde arabe s'accroît. Ce faisant, les régimes autoritaires arabes nourrissent de la méfiance à l'encontre «d'El Jazeera», d'autant plus qu'ils sont dépourvus de moyens pour l'interdire. Des campagnes de presse sont souvent orchestrées contre elle par les journaux nationaux, des incidents diplomatiques ont émaillé les relations avec le Qatar, ses bureaux sont fermés, et de surcroît, une tentative de créer une chaîne satellitaire concurrente, fut même envisagée entre Ben Ali et Kadhafi.⁷

Débrouillardises et nouvelles formes de contestation

Mais c'est l'utilisation d'Internet et les possibilités qu'elle offre aux usagers, qui défient de plus en plus ces pouvoirs autoritaires arabes.

A l'instar des lois organisant le marché des paraboles, plusieurs dispositifs juridiques ont été élaborés par les Etats en vue de réglementer l'accès et l'usage d'Internet. Mais l'inapplication effective de ces lois, montre encore les difficultés que rencontrent ces Etats pour contrôler les usages de ces technologies. Tout d'abord, pour contourner le prix jugé exorbitant pour l'abonnement à un fournisseur de services Internet, national, de nombreuses connexions à domicile se font par l'intermédiaire de *login* pirates qui circulent entre plusieurs personnes, et qui dispensent ainsi leur utilisateur de payer un abonnement pour ne régler que la facture téléphonique. Ces *hi'yâl* sont de même déployées pour déjouer toutes les formes de censures et de surveillance imposées par les Etats, en vue d'accéder aux sites interdits. Ainsi l'usage des *proxys*, sites intermédiaires, servant de caches entre l'internaute et le site qu'il veut utiliser, se généralise, à chaque fois que des sites sont interdits d'accès par les fournisseurs nationaux.

De plus, la libéralisation économique et l'ouverture du marché aux investisseurs étrangers opérés par ces Etats, butent nécessairement sur leur volonté de verrouiller l'espace public et d'entraver ainsi le libre accès à Internet. Et c'est la raison pour laquelle ces Etats sont de plus en plus montrés du doigt pour leurs

7

Projet d'une chaîne satellitaire tuniso-libyenne, Cf, Communiqué commun tuniso-libyen du 4 juin 2000, suite à la visite du Président Tunisien Ben Ali en Libye.

pratiques autoritaires à l'égard d'Internet.⁸

Mais jusqu'aux années 2000, l'accès au réseau Internet reste encore réservé à une élite «cultivée». Le profil de l'internaute est généralement, celui d'un jeune étudiant en quête d'un bonheur venu d'ailleurs qu'il cherche à atteindre à travers les forums de discussion, les blogs, les réseaux sociaux numériques... Il existe aussi une élite constituée d'universitaires, de professions libérales..., qui assouissent leur frustration en informations en surfant sur la Toile à la recherche de *news* (nouvelles) et d'articles de presse sur leur pays publiés par des médias étrangers et les journaux on line.

Ainsi, listes de diffusion, newsletters, forums de discussions et journaux on line, *blogs*... animés essentiellement, par des tunisiens de l'étranger — qui diffusaient des contre informations, critiquaient souvent les autorités —, fusaient sur la toile et échappaient en partie au contrôle du pouvoir tunisien. Certains de ces sites n'avaient eu qu'une existence éphémère ; comme le site «rebelle» apparu vers 1998 en dehors des milieux traditionnels de l'opposition du nom de, *Takriz*, qu'on peut traduire par l'expression «ras-le-bol», lancé par des jeunes internautes vivant pour la plupart en Tunisie. De tempérament iconoclaste exprimant le profond malaise et mal-être des jeunes, *Takriz* dont le succès fut fulgurant, n'a pas pu résister à la répression policière.⁹ Un autre site, *Tunezine*, créé en l'an 2000 par Zouhayr Yahyaoui, premier internaute tunisien à avoir été condamné et incarcéré en juin 2002, à deux ans de prison ferme, pour : «Propagation de fausses nouvelles» et «utilisation frauduleuse délibérée de lignes de communications» (*log-in pirates et proxy*). Il décéda subitement d'une crise cardiaque quelques mois après son élargissement. D'autres sites, animés et hébergés à l'étranger sont toujours en activité, comme *Nawaat.org*... Et chose inédite dans la Tunisie sous Ben Ali, pour la première fois, des individus et des groupes pouvaient aménager des espaces d'autonomie dans lesquels des idées et des informations les plus contradictoires, circulaient en déjouant souvent le contrôle étatique. L'exemple de la lettre de diffusion critique contre le pouvoir, *Tunisnews*, est une parfaite illustration d'immersion dans un espace médiatique largement contrôlé par l'Etat.¹⁰ Ce site publie chaque jour une lettre d'information qu'il diffuse à plus de 10.000 tunisiens de Tunisie via leur mail et celle-ci est parfois redistribuée par les moyens de diffusion classiques tels que la photocopie, les disquettes et les CD à l'adresse de tous

⁸ Reporters Sans Frontières (2001). *Les ennemis d'Internet. Les entraves à la circulation de l'information sur Internet, rapport 2001*. Paris : Ed oohoo.com.

⁹ Cf. Céline Braun, «Takriz, l'anti-parti : l'expression du «ras-le bol» des jeunes tunisiens», in Céline Braun (2006). «À quoi servent les partis tunisiens ? Sens et contre-sens d'une 'libéralisation' politique», *Revue du monde musulman et de la Méditerranée*, III-III2, p. 54.

¹⁰ Larbi Chouikha (2009). *Un cyberspace autonome dans un espace autoritaire : l'expérience de Tunisnews*, dans *Khadija Mohsen-Finan (dir.). Les médias en Méditerranée. Nouveaux médias, monde arabe et relations internationales*. Arles/Aix-en-Provence : Actes Sud/MMSH.

ceux qui n'accèdent pas à la Toile. Les news publiées dans cette lettre portent notamment, sur la situation des libertés et des droits humains en Tunisie, les activités de l'opposition et des associations non reconnues, des informations non diffusées par les médias tunisiens...

L'irruption des technologies de communications dans les foyers et l'engouement qu'elles suscitent auprès des populations, y compris parmi les élites dirigeantes, inaugurent de nouveaux espaces que les régimes autoritaires observent avec beaucoup d'appréhensions. En effet, à travers des émissions d'informations et des *talk show* à l'américaine que diffusent souvent des télévisions arabes, comme la chaîne El Jazeera, les téléspectateurs arabes découvrent pour la première fois, des personnalités de l'opposition, vivant en exil ou réduites au silence par les autorités de leur pays. Ce même intérêt pour les émissions des télévisions trouve son prolongement, et parfois même s'aiguise davantage au contact d'Internet. Les news, les forums de discussions et les réseaux sociaux numériques, les journaux on line, permettent de diffuser des contre informations, de critiquer ouvertement leurs dirigeants. Très souvent, en période de tensions (crises politiques ou sociales) l'usage des photocopieurs permet de les relayer en donnant de plus larges échos à ces critiques et à ces informations. Ces nouvelles formes d'information portent à la fois sur des modes d'expression, mais aussi de contestation. Elles constituent un moyen pour des individus privés d'information sur leur propre pays, d'aménager des espaces d'autonomie échappant au contrôle étatique. Elles s'apparentent aux conversations en familles et entre amis, et rejoignent des formes de communications traditionnelles ancrées dans l'oralité. Ces anciennes formes déjouent la censure ou le manque d'informations en s'opérant dans les *noukat* (les plaisanteries et les dérisions politiques) et les rumeurs parfois les plus extravagantes, qui prennent généralement pour cible, les dignitaires de l'Etat.

Pratiques anciennes et formes nouvelles montrent que de tout temps dans le monde arabe et musulman, — quel que soit le degré d'autoritarisme qui caractérise les régimes politiques —, la sphère privée existe et se déploie parfois en opposition à un « espace public étatisé ».

Quand La Tunisie « virtuelle » s'entrelace avec la Tunisie « actuelle »¹¹

Le constat qui s'est imposé ces dernières années en Tunisie se fonde sur le fait que dans une situation de verrouillage persistant des espaces d'expression et de paralysie de la vie politique, l'usage d'internet devient plus intense et se généralise à toutes couches sociales. Il supprime même les médias traditionnels et se mue aussi en instrument de contestation contre le régime de Ben Ali. Et l'observation induite, c'est qu'à côté d'un espace public, complètement domestiqué par le pouvoir politique où les possibilités d'expression sont quasiment nulles, cohabite, une Tunisie « virtuelle » dans laquelle les internautes tunisiens utilisent abondam-

¹¹ Gilles Deleuze (1996). L'actuel et le virtuel, in Gilles Deleuze avec Claire Parnet. *Dialogues*. Paris : Flammarion.

ment des proxys pour contourner la censure gouvernementale d'internet. Grâce aux ruses (les stratégies de contournement), ils naviguent sur les sites interdits, échangent des informations de toute sorte et diffusent des vidéos sur les sites de partage comme YouTube ou Dailymotion, par le biais des *proxy*.¹² Mais avec le développement des réseaux sociaux et l'accroissement du nombre d'internautes, le web est devenu un espace autonome d'expression et de socialisation politique d'une partie de la jeunesse tunisienne.

La Tunisie compterait plus de trois millions d'internautes et en janvier 2011, la Tunisie a franchi la barre des 2 millions d'utilisateurs Facebook, sur une population totale de 10 millions d'habitants. Ce chiffre correspond à un taux de pénétration de 20%, selon les statistiques livrées par *Socialbakers* (ancien *Facebakers*). Or le développement du célèbre réseau social en Tunisie depuis trois ans est l'un des faits les plus notables de l'évolution de l'usage d'internet dans ce pays. Cette nouvelle « arène médiatique » a contribué à créer de nouvelles formes de mobilisation totalement inconnue jusque là. Dès le début du mouvement protestataire, les jeunes internautes des régions frondeuses du pays (le centre ouest) ont diffusé de nombreux documents audiovisuels sur les heurts violents avec la police produits de l'usage des téléphones portables munis de caméra et d'appareils photo sur le réseau social Facebook et sur le site Youtube. Les journalistes ne pouvant se rendre sur place en raison du blocage de la région par les forces de police, les médias satellitaires¹³ ont abondamment utilisé dans leurs reportages la matière première diffusée sur Facebook ou le site YouTube. On pensait que les jeunes tunisiens étaient devenus matérialistes, voire *khobzistes*, sans idéal politique et que leur seul désir était de consommer les derniers gadgets à la mode en Occident et de ne s'assouvir que dans le football. Mais dans toutes leurs manifestations publiques, ils dénonçaient à chaque fois le régime de Ben Ali qui apparaissait à leurs yeux, totalement archaïque et déconnecté de leurs aspirations de jeunes tunisiens. Et pour l'exprimer haut et fort, les moyens de persuasion et de mobilisation qu'ils développaient ainsi que la rhétorique qu'ils développaient pour mettre à nu le régime se démarquaient nettement de ceux de la génération des militants des années 1990, qui étaient, il est vrai, en nombre très réduit. Jadis, militants des droits de l'homme et opposants politiques recouraient fré-

¹² Seul Facebook était accessible avant le 13 janvier 2011, pour les autres sites de partage comme YouTube ou Dailymotion, le recours aux proxys était nécessaire. En effet, les pouvoirs publics tentaient, tant bien que mal de limiter cet espace d'autonomie par la censure. Le censeur – les services spécialisés du ministère de l'Intérieur – était surnommé, sur le mode humoristique « Ammar 404 » par référence aux erreurs http 404 qui s'affichaient lorsque les internautes présents sur le territoire tunisien souhaitaient accéder à des ressources web interdites par le gouvernement tunisien. Par ailleurs, les blogueurs, les journalistes et autres militants des droits de l'Homme étaient souvent victimes de vol d'identifiants accompagné du piratage de leur messagerie électronique. « Le blog "débat Tunisie" Nouvelle victime de la censure de l'ATI » sur <http://www.attariq.org/spip.php?article273> [Consulté le 10 février 2011].

¹³ Notamment *Al Jazeera*; cf. « Sidi Bouzid sur Facebook », 25 décembre 2010, <http://www.aljazeera.net/>, (en arabe) mais aussi la chaîne française en langue arabe *France 24*.

quemment aux pétitions, aux tracts, aux articles et interventions dans les médias étrangers, et, éventuellement à la grève de la faim, pour alerter l'opinion nationale et surtout internationale sur la nature de ce régime despotique. Avec l'arrivée d'une nouvelle génération née pour la plupart sous « l'ère de Ben Ali », des changements notoires allaient s'opérer dans les modes de contestation et dans la teneur des discours véhiculés. Ainsi, chercheurs et observateurs s'accordent à affirmer que l'usage intensif et généralisé de ces technologies dans la chute du régime de Ben Ali, est d'abord, le signe d'une révolution générationnelle marquée par l'irruption des jeunes où les Tics constituent pour eux la principale arme de contestation et d'opposition à Ben Ali.

Après le suicide de Mohamed Bouazizi, 26 ans, qui s'était immolé par le feu le 17 décembre 2010 à Sidi Bouzid,¹⁴ un autre phénomène était entré en lice,¹⁵ De nombreux sites officiels tunisiens étaient l'objet d'attaques dites de déni de service, qui consistaient à saturer un site de connexions pour le rendre inaccessible depuis plusieurs jours. Ces attaques, revendiquées par le groupe informel Anonymous, avaient été déclenchées à la suite de la décision des autorités tunisiennes de bloquer l'accès aux pages de Face book via le protocole sécurisé https. Un grand affront pour le principal relais du régime tunisien !

Pendant quatre mois, les internautes avaient mené une lutte sans merci contre le régime. Par le truchement du réseau social le plus prisé, Facebook, ces jeunes aménageaient des formes d'actions et de mobilisation qui seront relayées dans la vie quotidienne — réelle — par les manifestations de rue, des mouvements de grève, les attroupements devant des bâtiments publics, la scansion des slogans, etc... ; tout passait par eux. Etant donné la méfiance de la population et le manque de crédibilité de la presse traditionnelle, les Tunisiens se sont tournés massivement vers les nouveaux médias afin d'accéder à des informations relatant la réalité des événements historiques qui se déroulaient en Tunisie.

Et sur cette même lancée, l'apparition d'une nouvelle forme de mobilisation comme l'immolation par le feu devant des édifices publics a eu des effets réactifs à travers tout le pays. En effet, les images des corps des jeunes transformés en boule de feu qui circulaient travers les vidéos sur le net mais aussi, sur les chaînes satellitaires comme *Al Jazeera* qui les passaient en boucle, avaient donné plus de prégnance et de visibilité au mouvement populaire qui émergeait déjà. Et de ces nouvelles formes de contestation abondamment utilisées par les jeunes, les messages qu'ils faisaient circuler, s'opposaient nettement de ceux de leurs aînés

¹⁴ Vendeur à la brouette de fruits et légume, il n'était même plus en mesure d'exercer cette profession pour venir en aide à sa famille. Sa brouette lui a été saisie et il aurait reçu une gifle d'une femme de la police municipale. Pour échapper à l'indignité, il décida de s'immoler devant le bâtiment municipal de la ville. Cette ville d'environ 40.000 habitants, située au centre de la Tunisie, fait partie de ces zones systématiquement délaissées par le pouvoir au profit du développement des villes côtières ; le taux de chômage de la ville est chiffré à 46%, et celui des jeunes avoisinent les 60%.

¹⁵ Au moins cinq personnes se sont immolées par le feu depuis.

par la radicalisation des termes, la dénonciation systématique du régime et surtout, par l'appel à la rupture totale et irréversible avec lui. En traduisant et en mettant sur Facebook les câbles de WikiLeaks, des jeunes, à l'image du site *nawaat.org*¹⁶ qui a créé un portail (Tunileaks) à cet effet ou de ce jeune Tunisien de 28 ans,¹⁷ ont contribué à la chute de l'ex-président Ben Ali. Pendant ce temps, aucun média classique tunisien n'avait osé faire même allusion alors que sur la toile, le contenu des câbles des diplomates américains sur la Tunisie alimentait la curiosité croissante des Tunisiens, y compris de l'élite dirigeante. Une fois encore, l'information à ce propos est passée exclusivement par Internet et par les réseaux sociaux numériques.

Pour les jeunes internautes vivant dans les régions déshéritées qui furent le théâtre des grands affrontements avec la police, au fur et à mesure que le mouvement de protestation prenait de l'ampleur, ils ont brisé le blocus informationnel en devenant des producteurs et des diffuseurs d'informations. Ils ont ainsi créé des comptes sur le réseau social Facebook consacrés spécifiquement à la couverture quasiment instantanée des événements protestataires. Ce faisant, Facebook et les sites de cyberdissidents tunisiens ont ouvert la voie un nouveau processus collectif d'énonciation des enjeux du mouvement protestataire. Par le truchement du célèbre réseau social, les internautes ont non seulement produit et diffusé des informations, mais ont également lancé des appels à manifestations, des mots d'ordre de grève qui ont contribué à faire changer d'échelle au mouvement protestataire. Ils ont relayé des messages de plus en plus radicaux appelant à rompre avec le régime de Ben Ali. Autrement dit, la force d'agrégation du réseau social a donné naissance à une forme inédite de mobilisation, certains internautes devenant des entrepreneurs de mobilisation dont l'activité virtuelle sur le web s'est traduite dans la réalité par diverses formes d'action collective (manifestations, grèves, sit-in, etc.). Le pouvoir politique a pris conscience de la capacité de certains internautes à lancer des mots d'ordre et à être relayés sur le terrain par les membres tunisiens du réseau social. Aussi a-t-il procédé à l'arrestation de jeunes blogueurs et cyberdissidents particulièrement actifs sur Facebook tout en censurant les sites d'opposition.¹⁸

Pour les tunisiens n'ayant pas accès à Facebook, la télévision qatarie *Al Ja-*

¹⁶ Le blog tunisien *Nawaat.org* a été récompensé comme lauréat du prix Reporters Sans Frontières du Net Citoyen, le 12 mars dernier à l'occasion de la Journée mondiale contre la cyber - censure. Créé en 2004, *Nawaat.org* est un blog collectif animé par des Tunisiens, installés souvent en dehors du pays. Il est indépendant de toute association, organisation ou gouvernement et ne reçoit aucune subvention publique et n'est financé par aucun parti politique. Il défend les droits des citoyens tunisiens à la liberté d'expression et à l'accès à l'information.

¹⁷ Cf. Agnès Rotivel (2011). « Le rêve achevé de Sofiane Belhaj, blogueur tunisien », *La Croix*, 29 mars 2011, sur http://www.la-croix.com/Actualite/S-informer/Internet/Le-reve-acheve-de-Sofiane-Belhaj-blogueur-tunisien-_NG_-2011-03-29-585777 [Consulté le 10 février 2011].

¹⁸ Boris Manenti (2011). « Des blogueurs arrêtés après les troubles de Sidi Bouzid », *nouvelobs.com*, 8 janvier 2011, sur <http://tempsreel.nouvelobs.com/actualite/monde/20110107.OBS5863/des-blogueurs-tunisiens-arretes-apres-les-troubles-de-sidi-bouzid.html> [Consulté le 10 février 2011].

zeera a servi de substitut aux sites internet en diffusant quasiment en continu depuis le 24 décembre des images du mouvement protestataire. De manière générale, les images d'immolation par le feu, la vision des morts et des blessés par balles ont très probablement contribué, par l'indignation qu'elles ont suscitées, à faire tomber la peur. L'indice le plus probant de ce lien de causalité est donné par le changement d'échelle du conflit qui a suivi la diffusion des images extrêmement violentes de la répression de Kasserine (notamment les scènes filmées dans les hôpitaux, à la limite du supportable où l'on voit des cadavres éventrés et des crânes éclatés) par les brigades l'ordre public (BOP). Mais l'usage à grande échelle de la répression, tout comme la mise en œuvre d'une politique de communication gouvernementale avec un temps de retard, a été incapable de juguler le mouvement protestataire.

Aujourd'hui, dans la Tunisie en transition démocratique, les réseaux sociaux investissent l'espace public et s'érigent en véritable acteur de la vie publique. Animateurs et utilisateurs s'en servent abondamment pour critiquer, dénoncer, tourner en dérision des mesures gouvernementales ou persifler des personnages en vue. Ainsi, des anciens responsables du temps de Ben Ali aux nouveaux acteurs politiques qui émergent, des journalistes aux citoyens ordinaires qui se précipitent tous sur les plateaux de télévisions pour apporter leur soutien à la « révolution démocratique » et pour rendre hommage aux « martyres de la révolution », ne sont pas à l'abri des critiques acerbes, des dénonciations publiques et des révélations de scandale qui peuvent les éclabousser. La maîtrise de cet outil permet aux jeunes d'effectuer des recherches via Internet pour déterrer du passé de ces personnes des faits incontestables révélant leur compromission avec Ben Ali qu'elles souhaiteraient, aujourd'hui, les gommer à jamais. Difficile donc, aujourd'hui, de vouloir se donner l'image du parfait opposant à Ben Ali ou de se distinguer par ses panégyriques à la mémoire des martyres et pour la révolution quand on sait que des jeunes férus d'Internet peuvent à tout moment apporter la preuve du contraire !

BIOGRAPHIE DE L'AUTEUR

Larbi Chouikha est professeur en communication à l'Institut de Presse et des Sciences de l'Information de Tunis (IPSI). Militant des droits de l'homme depuis les années 1990, il a observé et analysé l'apparition de la « cyber dissidence » en Tunisie. Aujourd'hui, il est membre de l'Instance nationale appelée à réformer les médias pendant la transition démocratique.

RÉSUMÉ

Les technologies de communication comme Internet et le téléphone portable ont largement contribué à précipiter la fuite de Ben Ali et la chute de son régime, et le grand mérite revient aux jeunes tunisiens qui s'y sont appropriés pour les muer en espace de contestation en développant des méthodes d'action et un discours radi-

calement opposés à ceux de leurs aînés. Les télévisions satellitaires à l'instar d'Al Jazeera ont souvent relayé les images mises sur les réseaux sociaux numériques par ces mêmes jeunes. Aujourd'hui, le réseau social le plus prisé en Tunisie : Facebook, s'érige en « acteur » de la vie publique tunisienne.

MOTS CLES

Cyber militants, jeunes, révolution numérique, réseaux sociaux, mobile, télévisions satellitaires.

BIOGRAFÍA DEL AUTOR

Larbi Chouikha es profesor de comunicación en el Institut de Presse et des Sciences de l'Information de Tunis (IPSI) [Instituto de Prensa y Ciencias de la Información de Túnez]. Activista pro derechos humanos desde 1990, ha observado y analizado la aparición de la « ciberdisidencia » en Túnez. Actualmente es miembro de la Instancia Nacional para la reforma de los medios de comunicación durante la transición democrática.

RESUMEN

Las tecnologías de la comunicación como internet y los teléfonos móviles han contribuido en gran medida a precipitar la salida de Ben Ali y la caída de su régimen; el mérito corresponde a los jóvenes tunecinos que se han apropiado de ellos para convertirlos en espacios de protesta, desarrollando unos métodos de acción y un discurso radicalmente opuestos a los de sus mayores. Los canales de televisión por satélite como al-Yazira han difundido a menudo imágenes que esos mismos jóvenes habían subido a las redes sociales digitales. Hoy en día, la red social con mayor seguimiento en Túnez, Facebook, se ha erigido en « actor » de la vida política tunecina.

PALABRAS CLAVE

Ciberactivistas, juventud, revolución digital, redes sociales, televisión por satélite.

ABSTRACT

Media technologies, such as the internet and mobile phones, significantly contributed to hastening the exit of Ben Ali and the fall of his regime. Credit can be given to young Tunisians who seized these technologies and turned them into spaces for protest and developed action plans and a discourse that was radically different from that of their elders. Satellite TV channels such as Al-Jazeera regularly divulged images that these young people had uploaded onto digital social networks. At the present moment, Facebook is the social network followed by the majority of Tunisians and has established itself as an « actor » of political life in Tunisia.

KEYWORDS

Cyber activists, young people, digital revolution, social networks, satellite television.

المخلص

لقد ساهمت بقدر كبير تكنولوجيا الإتصالات، مثل الإنترنت و الهواتف المحمولة، في تسريع خروج بنعلي و سقوط نظامه. و يرجع الفضل في ذلك إلى الشباب التونسيين الذين أحسنوا التصرف بها و حولوها إلى فضاءات للإحتجاج، و الذين طوروا أساليب عملهم و خطابهم بشكل يتناقض كلياً مع أساليب عمل و خطاب الجيل الذي سبقهم. فقد قامت القنوات الفضائية، مثل قناة الجزيرة، في الكثير من الأحيان، ببث صور وضعها هؤلاء الشباب أنفسهم على شبكات التواصل الإجتماعي الرقمي. و قد تحول اليوم الفيسبوك، و هو الشبكة الإجتماعية الأوسع إنتشاراً في تونس، إلى «فاعل» سياسي في الحياة السياسية التونسية.

الكلمات المفتاحية

النشطاء الإفتراضيين، الشباب، الثورة الرقمية، الشبكات الإجتماعية، القنوات الفضائية.